

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2026

POUR UNE MONTAGNE VIVANTE ET SOUVERAINE - (N° 2595)

Adopté

N° CD97

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-Pierre Vigier, rapporteur

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« et soutenir le maillage »

les mots :

« le maillage et de soutenir le développement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.